ÉTEINDRE LES LUMIÈRES LA NUIT : UN PETIT GESTE POUR LES CHAUVES SOURIS

LE RÔLE DE LA TRAME NOIRE

QU'EST-CE QU'UNE TRAME ÉCOLOGIQUE ?

L'urbanisation et l'intensification des pratiques anthropiques ont conduit, au fil du temps, à la fragmentation des milieux. La mise en place de réservoirs de biodiversité reliés entre eux par des corridors écologiques est alors essentiel pour la survie du monde vivant, c'est le rôle des trames verte, bleue et noire. Ces trames vont ainsi permettre aux espèces animales et végétales de continuer à se déplacer, se nourrir, se reproduire et trouver refuge.

La trame noire va veiller à limiter la pollution lumineuse qui impacte notamment les espèces nocturnes.

LES IMPACTS DE L'ÉCLAIRAGE NOCTURNE

Les systèmes d'éclairage nocturne impactent la biodiversité. Les oiseaux et les insectes nocturnes qui se repèrent et s'orientent grâce à la lune et les étoiles, sont par exemple attirés par la lumière et perdent leur repère tandis que la lumière artificielle modifie la saisonnalité des végétaux.

Certaines espèces de chauves-souris sont lucifuges, c'est-à-dire qu'elles fuient la lumière. Les zones éclairées la nuit constituent de véritables barrages pour elles, les empêchant de se déplacer et entravant leur activité de chasse. Les insectes attirés par la lumière deviennent de plus des proies inaccessibles. Certaines espèces redoutent également l'éclairage qui les rendrait visibles et plus facilement détectables par un de leurs prédateurs, les rapaces nocturnes.

L'éclairage nocturne a également un impact sur l'Homme puisqu'il peut perturber notre cycle dicté par l'alternance entre le jour et la nuit, ce qui peut avoir des conséquences sur notre sommeil et notre santé.

LES CHAUVES-SOURIS EN VILLE : LES PIPISTRELLES MAIS PAS QUE !

Pipistrelle de Kuhl (Pipistrellus kuhlii)

Il existe en France 4 espèces de Pipistrelles : la Pipistrelle commune, la Pipistrelle de Kuhl, la Pipistrelle de Nathusius et la Pipistrelle pygmée.

Ce sont des chauves-souris qui font la taille d'un pouce, difficiles à différencier les unes des autres.

Les Pipistrelles sont des espèces dites anthropophiles qui gîtent une partie de l'année ou toute l'année dans les bâtiments. Elles sont donc assez fréquentent à observer en ville.

Bien que les Pipistrelles soient les chauves-souris les plus communes en ville, d'autres espèces fréquentent le milieu urbain comme la Sérotine commune.

Plus rares, le Grand et le Petit Murin et le Grand Rhinolophe peuvent gîter dans les greniers et les caves pour mettre bas l'été et élever les jeunes. L'Oreillard gris aime également se cacher dans les fissures des maison et les combles.

Oreillard gris (Plecotus austriacus)

QUE PRÉVOIT LA TRAME NOIRE ?

Afin de réduire les impacts de l'éclairage publique sur la vie nocturne plusieurs actions peuvent être mises en place.

Il est possible de jouer sur l'orientation des faisceaux lumineux, sur l'espacement des lampadaires entre eux, sur la hauteur des mâts ou encore sur la source lumineuse (LED, lampes à incandescence, lampes à sodium...). Privilégier des lampes émettant dans un spectre étroit diminuera les impacts sur de nombreuses espèces.

De même, les lumières de couleur plutôt rouge / orangée semble avoir moins d'impact que les lumières bleues qui sont nocives pour les espèces animales et végétales ainsi que pour l'Homme.

Il est également possible de supprimer des points lumineux qui ne s'avéreraient pas indispensables ou bien d'éteindre l'éclairage publique à partir d'une certaine heure.

Les revêtements des sols peuvent aussi avoir un impact sur la quantité de lumière émise vers le ciel en fonction de leur capacité d'absorption ou de réflexion de la lumière. La terre et les sols végétalisés restent les meilleurs substrats pour limiter le renvoi de la lumière vers le ciel.

Enfin, il est important de limiter l'éclairage des espaces favorables à la biodiversité en ville. Les parcs, espaces boisés, cours d'eau, haies sont des zones permettant aux espèces de se nourrir, de se reposer , de se reproduire et de se déplacer. Leur éclairage les transforme en barrières infranchissables et met en péril le cycle de vie des espèces animales et végétales dépendantes de ces milieux. La loi interdit d'ailleurs l'éclairage des surfaces en eau.

Plus d'informations disponibles dans le guide "Trame noire, méthodes d'élaboration et outils pour sa mise en œuvre" rédigé par l'Office Français pour la Biodiversité.

AMÉNAGEMENTS PRÉSENTÉS PAR L'OFB DANS LE CADRE DE LA TRAME NOIRE :

1. Ne pas éclairer les espaces naturels et autres espaces favorables adjacents.
2. Diminuer la hauteur des mâts pour limiter leur repérage de loin par la faune.
3. Maintenir des espaces sombres entre les éclairages pour les déplacements de la faune
4. Favoriser un éclairage rouge et à faible spectre
5. Ne diffuser aucune lumière au-dessus de l'horizontale.
6. Végétaliser les sols proches des sources lumineuses pour limiter la réverbération de la lumière.
7. Préférer un revêtement du sol avec un faible coefficient de réflexion sous les éclairage
8. Mettre en place des heures d'allumage et d'extinction et des dispositifs jouant sur la temporalité comme des détecteur de mouvement

Réalisation : Louna Augel Garcia

Sources bibliographiques :

- https://sfecologie.org/regard/r72-mai-2017-r-sordello-corridors-ecologiques/
- https://www.arb-idf.fr/article/les-trames-ecologiques-des-benefices-multiples-pour-les-humains/
- https://www.ecologie.gouv.fr/trame-verte-et-bleue
- https://www.ofb.gouv.fr/actualites/la-decouverte-de-la-trame-noire
- https://professionnels.ofb.fr/fr/doc-comprendre-agir/trame-noire-methodes-delaboration-outils-mise-en-oeuvre